

Cap Iodine

Désinfectant après traite – Filmogène épais
Trempage post-traite – Prêt à l'emploi
Action longue durée – Film résistant « Effet capote »
Bactéricide – Levuricide

1. PROPRIETES :



Produit utilisable en agriculture biologique *.

CAP IODINE est un produit pour la désinfection et le soin des trayons après la traite, à base de polyvinylpyrrolidone iodée, agent biocide reconnu pour son spectre d'action très large.



CAP IODINE protège dans toutes les situations d'élevage, même les plus extrêmes (froid, humidité, chaleur, risque infectieux important de mammites entre animaux). L'iode sous forme PVPi présent dans CAP IODINE assure une efficacité désinfectante optimale à l'opération de trempage des trayons après la traite.



CAP IODINE laisse un film visible jusqu'à la traite suivante. L'écran filmant assure une protection physique du trayon face aux agressions bactériennes et environnementales. Le film reste sur les trayons de tous les animaux laitiers où d'autres produits n'arrivent pas à laisser une capote durable.



La formule de CAP IODINE combine des agents adoucissants et surgraissants utilisés habituellement pour la formulation de produits cosmétiques :

- L'allantoïne, aux propriétés hydratantes, émollientes et assouplissantes, stimule le renouvellement de la peau.
- La glycérine améliore la fonction de barrière cutanée et l'élasticité de la peau.



CAP IODINE protège les trayons, ne goutte pas, obture le sphincter ce qui permet une parfaite protection après la traite pendant la période à risques (premières heures) et jusqu'à la traite suivante. Dans un même temps, les composants de CAP IODINE entretiennent la souplesse du sphincter.

CAP IODINE protège dans toutes les situations d'élevage, même les plus extrêmes (froid, humidité, chaleur, risque infectieux important de mammites entre animaux).



Un produit BIOCIDES efficace, bactéricide, levuricide, préservant l'intégrité et la souplesse du trayon. Bactéricide selon la norme EN 1656 et EN 16437, levuricide selon la norme EN 1657 et EN 16437. Voir le tableau de synthèse en section 3 activité biocide.

CAP IODINE est autorisé sur le marché sous le N° AMM FR-2019-0061-05-01, conformément au règlement Biocide 528/2012 en TP3.

2. MODE D'EMPLOI :

Lisez l'étiquette avant utilisation et respectez toutes les instructions fournies.

CAP IODINE est prêt à l'emploi.

Utiliser le produit à température ambiante à 20°C avec un gobelet de trempage de 300 ml (Pis entre 38,5 et 39,2°C) :

- Remplir le gobelet propre et sec au 3/4 (225 ml),
- Exercer un nombre suffisant de pressions (3 à 6 environ) pour faire monter le produit dans le réservoir et le remplir jusqu'au 2/3,
- Tremper chaque trayon de façon à avoir une répartition homogène sur le pis,
- Ne pas essuyer, ne pas rincer, laisser agir et maintenir l'animal debout pendant 5 minutes, temps nécessaire pour avoir l'action désinfectante sur la peau,
- Avant la traite suivante, éliminer le film qui protège le sphincter et nettoyer chaque trayon avec un produit adapté.

3. ACTIVITE BIOCIDÉ :

Efficacité bactéricide, produit prêt à l'emploi, en condition de saleté spécial trayon (10 g/l lait écrémé) à 30°C:

Souches	Normes efficacité	Temps de contact
<i>Staphylococcus aureus</i> *	EN 1656 EN 16437	5 min
<i>Escherichia coli</i> *		
<i>Streptococcus uberis</i> *		
<i>Enterococcus hirae</i>		
<i>Pseudomonas aeruginosa</i>		
<i>Salmonella typhimurium</i>		
<i>Enterobacter cloacae</i>		
<i>Lactibacillus brevis</i>		
<i>Proteus vulgaris</i>		
<i>Streptococcus agalactiae</i>		
<i>Souches obligatoires *</i>		

Efficacité levuricide, produit prêt à l'emploi, en condition de saleté spécial trayon (10 g/l lait écrémé) à 30°C:

Souches	Normes efficacité	Temps de contact
<i>Candida albicans</i>	EN 1657 EN 16437	5 min

4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide visqueux opaque marron
pH :	4,00 +/- 1,00
Densité :	1,020 g/cm ³ +/- 0,020
Solubilité :	Facilement soluble dans eau chaude et eau froide
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel, entre 5 et 15°C. DLUO 12 mois
TP :	TP3 : Désinfection des trayons hors usage médicament vétérinaire. AL – Liquide destiné à être utilisé sans dilution.
Substance active :	PVPi Polyvinylpyrrolidone iodine (CAS N°25655-41-8) = 15 g/kg, soit 1,3 g/kg d'iode disponible ou 1300 ppm.
Déclaration à l'inventaire	41843
BioCID :	

5. CONDITIONNEMENTS :

Disponible :

- Bidon de 20kg. Réf. 001113101.
- Fût de 60 kg. Réf. 001113103.
- Fût de 200kg. Réf. 001113107.

6. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

PRODUIT STRICTEMENT PROFESSIONNEL

F Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre antipoison Européen (PCN).

N° d'appel d'urgence INRS/ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Produit contenant des dérivés de pyrrolidones. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue.

Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

En cas d'inefficacité, veuillez remonter le problème au détenteur de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) : infobiocide@b2f.fr.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

Le pictogramme EVPHEL, présent sur le produit, indique que l'emballage usagé peut-être éliminé via le service de collecte proposé par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

Conforme au règlement européen agriculture biologique(UE) 2018/848 (et ses amendements).

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

N° de révision 03-05-24-V3.3 (1131ind.8).